

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil douze

Le 25 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2012

**PRESENTS : MMES COUTEAU - MOUNIER****MM. SAVIN - ALLEGRE - BARRAL - BOISSIER****DESCOMBES - BOIVENT - MERCIER - SUTRE -  
TEILLET****ABSENTS : MME BOUDOIRE****MM. CALVET - REMAUD****POUVOIRS : S.O.**

Madame COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2012-05-02 D****OBJET : Vote des subventions 2012**

Madame Mounier, trésorière adjointe de l'association Jauldes, Sports et Loisirs est invitée à sortir.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les diverses demandes de subvention émanant d'associations, regroupements ou amicales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le versement des subventions ci-dessous :

➤ Club des aînés de Jauldes	350,00 €
➤ A.I.P.E« Coulgens-Jauldes »	1 680,00 €
➤ Entente pongiste Tourriers Jauldes	350,00 €
➤ Comité de jumelage de Jauldes	500,00 €
➤ Enfants de la Braconne	150,00 €
➤ Association Pédagogique Interscolaire du secteur de Saint Amant de Boixe	50,00 €
➤ Jauldes Animations Loisirs	500,00 €
➤ Amicale des Anciens Combattants de Jauldes	100,00 €
➤ Gym douce Jauldoise	200,00 €
➤ Jauldes, Sports et Loisirs	200,00 €
➤ CCAS de Jauldes	2 100,00 €

Monsieur le Maire rappelle que l'an passé une subvention de 150,00 € aurait dû être versée à l'association « Les enfants de la Braconne ». Or, suite à un oubli celle-ci n'a pas été effectuée.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réparer l'oubli en leur versant 150,00 € supplémentaires cette année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce versement supplémentaire.

Fait à Jauldes, le 29 mai 2012

**Le Maire****Eric SAVIN**

Affiché le : 30/05/2012

Certifié exécutoire le : 30/05/2012 .